

Lors de la séance du 15 avril 2011, l'Assemblée départementale a fait le choix de mettre en place, durant les séances publiques du Conseil général, un système de questions d'actualité et de débats, sous l'impulsion de la majorité départementale de Gauche. Ces questions et débats sont sensés être amenés par des élus de la majorité et de l'opposition, au prorata de la représentation départementale de chaque groupe politique.

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de la séance de débat du 4 février 2013. Vous pouvez bien entendu vous procurer les compte-rendus complets de ces séances sur le site internet du Conseil général, sur le site internet de notre groupe ([www.gauche70.fr](http://www.gauche70.fr)) ou en nous contactant par courriel : [gauche70@cg70.fr](mailto:gauche70@cg70.fr).

**Michel WEYERMANN**  
Président du Groupe de Gauche et Apparentés

### SÉANCE DE DÉBAT DU 4 FÉVRIER : LA HAUTE-SAÔNE EN 2020

#### INTRODUCTION DE MICHEL WEYERMANN (EXTRAITS)

Nous avons en effet choisi d'intituler le débat d'aujourd'hui : la Haute-Saône en 2020 : quels objectifs et quelle stratégie ? Ce choix me semble particulièrement logique après les commissions thématiques qui se sont réunies récemment à l'hôtel du Département et après la conférence départementale des exécutifs du 25 janvier dernier.

Il est en effet temps aujourd'hui de dresser un bilan global, systémique, de l'action de notre collectivité sur ces dernières années. Cette action, les plus anciens d'entre nous s'en souviennent, a été pensée sous la forme d'un plan d'action global intitulé « Haute-Saône 2015 » et que nous avons initié en 2002.

Aujourd'hui, nous commençons à percevoir nettement les retombées de la mise en œuvre de ce plan d'action et c'est à la lumière de ces enseignements que nous bâtirons dans les mois à venir un nouveau plan d'action, « Haute-Saône 2020 ». Toutefois, à ce stade de la démarche engagée, il est particulièrement opportun et utile de débattre tous ensemble, avec les membres de la majorité départementale comme de l'opposition, de nos attentes par rapport à cette démarche.

En effet, Haute-Saône 2020 ne pourra pas être un simple prolongement de Haute-Saône 2015. En une dizaine d'années, la donne a particulièrement changé et nous devons en tenir compte. Elle a tout d'abord changé car la manière de conduire des politiques publiques a évolué en profondeur.

C'est également l'environnement des collectivités territoriales qui a évolué. Ce dernier est aujourd'hui

marqué par une interdépendance encore renforcée.

Enfin, des changements sont intervenus sur notre territoire depuis dix ou quinze ans. La Haute-Saône de 2013 n'est pas celle de 1998.

Notre département a progressé : les études de l'INSEE qui vous ont été présentées récemment le démontrent objectivement. Nous sommes en passe d'achever le désenclavement de notre département. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, la population du département croît à nouveau. Le niveau de vie moyen des Haut-Saônois progresse, tout comme les équipements à la fois publics et privés qui sont mis à leur disposition.

Cependant, de nouveaux défis émergent : la question de la démographie médicale se pose chaque jour avec plus d'acuité.

Le traitement des déséquilibres territoriaux et de la préservation des espaces ruraux n'est pas encore satisfaisant.

L'insertion économique de notre département au cœur de la Franche-Comté n'est pas encore pleinement assurée.

En un mot comme en cent, nous avons tout lieu de nous réjouir des progrès qui ont été faits, mais nous ne devons pas pour autant oublier le chemin qui reste à parcourir !

Nous devons continuer à agir pour construire l'avenir en Haute-Saône. En effet, je crois que le slogan de notre collectivité trouve tout son sens dans notre démarche actuelle. C'est pourquoi le Groupe de Gauche et Apparentés a souhaité que cette séance de débat public soit consacrée à ce thème.



Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

# L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2013-1 FÉVRIER 2013

## EDITO : VERS UN RENOUVEAU DE LA PLACE DU DÉPARTEMENT

L'année 2013 s'annonce comme une année majeure pour les départements français, et a fortiori pour le Conseil général de la Haute-Saône.

En effet, la place de notre collectivité dans le paysage politique et administratif est amenée à être modifiée en profondeur par plusieurs éléments.

L'acte 3 de la décentralisation devrait être présenté en juin au Sénat pour un vote définitif prévu à l'automne. Il modifiera sensiblement la place du Conseil général dans les territoires. Devenue Conseil départemental, notre collectivité se verra selon toute vraisemblance consacrée comme étant chef de file en matière de solidarité sociale mais aussi territoriale.

Les élus de notre majorité sont attachés à cette reconnaissance, tant nous estimons que le Conseil général joue un rôle spécifique et central dans les milieux ruraux tels que les nôtres.

C'est également le mode de scrutin électoral des Conseillers généraux qui sera modifié : les futurs Conseillers départementaux, qui seraient élus en 2015 le seraient tout d'abord sur des cantons redécoupés, pour mieux prendre en compte les évolutions de populations sur tous les territoires de la Haute-Saône.

Le projet de loi actuellement débattu au Parlement devrait aboutir à un passage de 32 cantons à 17 mais avec deux élus pour chacun d'entre eux au lieu d'un seul actuellement.



Ainsi, le scrutin binominal permettra d'arriver à une parité totale au sein du Conseil départemental. Chaque candidature prendra la forme d'un tandem : une femme ayant une suppléante féminine et un homme ayant un suppléant masculin.

Enfin en Haute-Saône, l'année 2013 sera également marquée par la définition d'un plan d'action global pluriannuel : « Haute-Saône 2020 ».

Basée sur une analyse approfondie des politiques conduites de 2002 à 2015 par notre collectivité et sur des études statistiques poussées, notre démarche consiste à analyser les points forts et les caractéristiques de notre territoire pour déterminer les politiques publiques qu'il faudra conserver, amender, améliorer ou créer.

En définitive, l'année 2013 sera une année chargée, pleine de défis pour la majorité départementale. L'objectif est cependant connu : améliorer le travail de notre Assemblée au service des Haut-Saônois et des territoires qui composent notre Département. Vous pouvez compter sur nous pour nous investir pleinement dans ces chantiers et pour préparer à vos côtés l'avenir de la Haute-Saône.

**Michel WEYERMANN**  
1er Vice-président du CG  
Président du Groupe Gauche 70

L'expression de la Gauche 70  
Directeur de publication : Michel Weyermann  
Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés  
Réalisé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique

## SOMMAIRE :

**Editorial :**  
Vers un renouveau de la place du département  
**M. WEYERMANN**  
p.1

**Tribune :**  
Sport Ambition 70  
**G.PELLETERET**  
p.2

**Zoom sur... :**  
La gestion des routes départementales  
**J-P PUGIN**  
p.3

**Le canton de :**  
**GRAY**  
**C. CHAUVELOT-DUBAN**  
p.3

**Séances publiques :**  
Débat public :  
La Haute-Saône en 2020  
4 février 2013  
p.4

## TRIBUNE : SPORT AMBITION 70 : PARTENAIRE DU SPORT DE HAUT NIVEAU EN HAUTE-SAÔNE



Sport Ambition 70 est une association qui a pour but de promouvoir le sport de haut niveau par la recherche de sponsors.

Elle regroupe des collectivités et des entreprises privées dont il faut saluer la volonté et l'engagement en faveur du sport haut-saônois.

Les aides sont accordées au bénéfice de clubs dont des équipes ou des sportifs participent à une épreuve nationale et à des sportifs non professionnels de niveau international.

Sport Ambition 70 est ainsi une chance pour la Haute-Saône, ses clubs et ses sportifs, de pouvoir pratiquer leur sport dans de bonnes conditions et de briller au niveau national et international.

*« La Haute-Saône est et restera une terre de sport dynamique et enthousiaste »*

Les contributions des partenaires sont réparties au prorata des aides allouées à ces mêmes bénéficiaires par le Conseil général pour chaque saison.

En effet, Sport Ambition 70 vient compléter le soutien du Conseil général, dont la politique en faveur du sport se décline à travers trois axes d'intervention :

- les programmes d'équipements sportifs ;
- le soutien au mouve-

ment sportif ;

- les aides aux clubs et athlètes de haut niveau.

Cette conjugaison des moyens de la collectivité départementale et de l'association est saluée par le mouvement sportif haut-saônois.

Pour la dernière saison, 300 sportifs individuels, 18 équipes et 2 athlètes de très haut niveau ont bénéficié de ce programme.

La diversité des disciplines représentées et la constance des performances sont un encouragement pour les partenaires qui, généralement, renouvellent leur confiance à Sport Ambition 70 d'une saison sur l'autre.

A travers ses différentes actions, qu'il s'agisse de promouvoir la pratique sportive dans sa diversité ou de soutenir les athlètes ou équipes de haut-niveau, le Conseil général de la Haute-Saône accompagne depuis longtemps la dynamique du mouvement sportif dans notre département.

A titre d'exemple, le Président du Conseil général a remis lors de la cérémonie de présentation des vœux en janvier 2013 la médaille du département à

plusieurs sportifs haut-saônois. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur ces sportifs qui donnent de l'espoir, emblématiques de la Haute-Saône qui gagne !

Enfin comment ne pas évoquer le succès rencontré à l'occasion de l'arrivée d'une étape du tour de France à la Planche des Belles Filles le 7 juillet 2012. Quelle joie de voir la ferveur des familles le long des routes traversant notre beau département !

Je suis fier qu'avec cette nouvelle compétition, la Haute-Saône devienne une terre de vélo dynamique, aussi bien pour les professionnels que pour les amateurs ou simplement les familles.

La Haute-Saône est et restera une terre de sport dynamique et enthousiaste.

Partenaire de vos exploits et de vos émotions, telle est notre ambition !

**Gérard PELLETIER**

**Conseiller général  
(Villersexel)**

**Vice-président du CG**

Retrouvez nous aussi sur Internet :

**www.gauche70.fr**

## LA GESTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Suite à l'acte II de la décentralisation, les compétences routières des Conseils généraux ont été élargies.

Ces derniers sont en effet chargés de l'exploitation pleine et entière du réseau routier départemental.

Fort de ces compétences, le Conseil général de la Haute-Saône met tout en œuvre, au quotidien, pour assurer l'entretien, l'exploitation et la gestion de près de 3450 kilomètres de routes départementales sur tout le territoire.

Pour l'année 2013, notre collectivité a mobilisé d'importants moyens financiers pour assurer la mise en

place et l'entretien d'infrastructures pérennes et assurer un service de transport cohérent mais surtout utile à tous.

Pour ne prendre qu'un exemple, l'amélioration des conditions de circulation permet de diminuer le temps d'accès de la population aux services offerts dans les bourgs centres.

C'est également dans cette logique que le Conseil général a décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage délégué pour réaliser d'importants travaux sur la RN 57 et ainsi renforcer l'accessibilité de nos territoires.

Au total, ce sont près de 36 millions qui seront consacrés cette année à notre politique d'investissement et d'entretien.

L'utilisation optimale du réseau actuel constitue un véritable enjeu, car mieux entretenues et mieux équipées, les routes Haut-Saônoises participent à la reconnexion du département.

Cela participe donc indiscutablement au développement économique et touristique de la Haute-Saône.

**Jean-Paul PUGIN**  
**Conseiller général (Amance)**  
**Président de la commission**  
**Infrastructures et**  
**Transports**



*« Ce sont près de 36 millions d'euros qui seront consacrés cette année aux infrastructures de transports »*

## LE CANTON DE GRAY

Bordé par la Saône, le canton de Gray regorge d'atouts, de beauté et de richesses naturelles, patrimoniales et humaines.

Gray est le chef lieu de ce canton composé de 21 communes. Proche des capitales régionales, Besançon, Dijon, Langres mais également de Dole, il est idéalement situé.

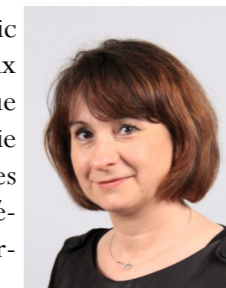
Notre économie est marquée par l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et le commerce. Deux zones d'activités, la Zac Gray Sud et la ZAC des Giranaux accueillent de nombreuses entreprises.

Le secteur public avec l'hôpital, les deux lycées et collèges ainsi que les administrations emploie de nombreuses personnes et est indispensable au développement de notre territoire.

Le tourisme constitue un véritable atout qui ne demande qu'à se développer avec le tourisme fluvial, le patrimoine historique et architectural de la ville de Gray.

Les commerces, essentiellement situés à Arc les Gray et Gray, offrent un grand choix aux habitants du canton de Gray et des cantons voisins et donnent de la vie à notre secteur.

Elue en mars 2008, je suis à votre écoute pour répondre efficacement à vos attentes et aux besoins de notre canton.



Le département est présent, quotidiennement, à travers ses compétences, avec pour priorité d'utiliser au mieux l'argent public.

C'est ainsi que je travaille pour notre canton : vous offrir une meilleure qua-

lité de vie, désenclaver le secteur graylois et le faire prospérer.

J'aime ce canton dont je suis la représentante au niveau départemental.

Je crois en notre territoire et ses atouts, la qualité de vie y est bonne, ses habitants sont chaleureux. Je veux remercier les bénévoles qui contribuent au dynamisme sportif, associatif et culturel et au vivre ensemble au cœur de nos communes.

**ClaudY CHAUVELOT-DUBAN**  
**Conseillère générale (Gray)**  
**Vice-présidente du CG**